



ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025 CLUB D'AVIRON TERREBONNE

tenue le jeudi 13 mars 2025, à 19 h
au Complexe sportif Terrebonne du 2475 boul. des Entreprises, Terrebonne, J6X 4J9

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S

Conseil d'administration

Karine Legault, présidente
Catherine Lehoux-Dubois, vice-présidente
Pierre-André Taillefer, trésorier
Charlie Houle, directeur communications/marketing
Hélène Maurais, secrétaire

Membres

Édouard Bertrand	Thomas Bazin
Stephen Love	Allyson Mulé
Martine Bertrand	Sébastien Houle

Invitées

Catherine Crewe
Sylvie Lavallée

Club d'aviron Terrebonne
www.avironterrebonne.ca – info@avironterrebonne.ca
2740, 40^{ième} avenue, Terrebonne, Québec J6Y 1H3

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Karine Legault, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Elle déclare la réunion ouverte à 19h05.

2. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente constate que l'avis de convocation est conforme et qu'il est parvenu électroniquement aux membres à l'intérieur des délais prévus dans les règlements généraux pour une assemblée le 13 mars 2025.

3. APPEL DES MEMBRES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente demande à Hélène Maurais, secrétaire, de procéder à l'appel des membres. Le quorum est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente demande si un membre désire ajouter un point à l'ordre du jour. La réponse est négative.

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/01

Il est dûment proposé par Édouard Bertrand, appuyé de Stephen Love, d'adopter l'ordre du jour.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2024

PROPOSITION NO. AA25-03-13/02

Il est dûment proposé par P-A Taillefer, appuyé de Stephen Love, et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 13 mars 2024.

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1. Ratification des actes et décisions du conseil d'administration

La présidente demande à la secrétaire de lire les résolutions 2024. Hélène Maurais procède à la lecture des cinq résolutions extraites des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ayant eu lieu entre le 6 février 2024 et le 1^{er} octobre 2024.

Résolution CA2024-02-06-1

Attendu que le Club d'Aviron Terrebonne souhaite acquérir une nouvelle chaloupe en aluminium à l'usage du CAT;

Attendu que Loisir Sport Lanaudière accorde au CAT une subvention équivalente à 80% du prix de la chaloupe qu'il souhaite acquérir pour procéder à l'achat avant le 31 mars 2024,

Il est proposé par Karine Legault, appuyé par Catherine Lehoux-Dubois et unanimement résolu de mandater Pierre-André Taillefer, trésorier du club, pour procéder à l'achat du bien sélectionné par le Club (chaloupe, siège, échelle) auprès de Thomas Marine, dont la soumission a été retenue.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/03

Il est dûment proposé par Édouard Bertrand, appuyé de Allyson Mulé, d'adopter cette résolution.

Résolution CA2024-04-02-1

Il est proposé par Karine Legault, appuyé par Ève Poulin, secondé par Pierre-André Taillefer et unanimement résolu d'autoriser Karine Legault à entreprendre les démarches auprès de la ville de Terrebonne afin de faire reconnaître le CAT comme organisme de la ville de Terrebonne.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/04

Il est dûment proposé par Allyson Mulé, appuyé de Édouard Bertrand, d'adopter cette résolution.

Résolution 2024-07-17-1

Il est proposé par Karine Legault, appuyé par Ève Poulin, secondé par Pierre-André Taillefer et unanimement résolu de dégager une somme maximale de \$2500 pour effectuer l'achat d'un nouveau moteur hors-bord.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/05

Il est dûment proposé par Édouard Bertrand, appuyé de Allyson Mulé, d'adopter cette résolution.

Résolution 2024-09-03-1

Il est proposé par Charlie Houle, appuyé par Hélène Maurais, secondé par Pierre-André Taillefer et unanimement résolu d'appuyer la présidente Karine Legault dans sa demande de subvention au programme d'aide financière pour le soutien à l'achat ou à l'entretien d'équipement ou de matériel durable de la Ville de Terrebonne.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/06

Il est dûment proposé par Allyson Mulé, appuyé de Édouard Bertrand, d'adopter cette résolution.

Résolution 2024-10-01-1

Il est proposé par Catherine Lehoux-Dubois, appuyé par Hélène Maurais, secondé par Pierre-André Taillefer et unanimement résolu d'appuyer la présidente Karine Legault dans sa demande pour obtenir du financement de l'organisme Loisir et Sport Lanaudière afin de procéder à l'achat d'équipement pour le Club d'Aviron Terrebonne.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/07

Il est dûment proposé par Allyson Mulé, appuyé de Édouard Bertrand, d'adopter cette résolution.

La présidente mentionne qu'une copie du Rapport annuel 2024 a été envoyée à tous les membres par courrier électronique. Elle résume les activités réalisées par le club et ses membres en 2024.

7. RAPPORT DU TRÉSORIER

7.1. États financiers 2024 et prévisions budgétaires 2025

La présidente précise qu'une copie des états financiers 2024 et des prévisions budgétaires 2025 a été envoyées à tous les membres. Elle invite le trésorier à faire une présentation sommaire des deux documents. Le trésorier présente donc les états financiers de 2024 et le budget proposé pour la saison 2025. Au cours de 2024, le Club a eu des revenus moindres qu'en 2023, en raison de subventions moins élevées et d'un nombre inférieur de membres. Du côté des dépenses, le club a eu à payer un avis de cotisation non-budgété à la CNEST pour la période de 2013 à 2023. Le montant s'élevait à \$10357. L'année 2024 se termine donc avec une perte nette de \$30176. Le trésorier prévoit terminer l'année 2025 avec une perte nette de \$11085.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/08

Il est dûment proposé par Thomas Bazin, appuyé de Allyson Mulé, d'adopter le rapport annuel des états financiers 2024 ainsi que les prévisions budgétaires 2025.

7.2 Révision des tarifs d'inscription pour la saison 2025

Une hausse de 3% a été apportée à la grille tarifaire pour la saison 2025.

8. PLAN STRATÉGIQUE 2024-2026

8.1 Projet Ulysse

Le CAT a comme objectif d'augmenter le nombre de membres du club. Il poursuivra sa collaboration avec l'Académie Ulysse, qui constitue également une bonne source de revenus. La présidente tentera d'obtenir du financement auprès des organismes qui en offrent.

8.2 Achat d'équipement

En 2024, le CAT a fait l'acquisition d'une nouvelle remorque, plus petite que la précédente. Pour 2025, le club souhaite acquérir un nouveau bateau simple, ainsi qu'une paire de quilles additionnelles. Il faudra remplacer certaines paires de souliers. L'obtention des subventions demandées guidera les futurs achats.

9. CALENDRIER 2025

Le calendrier complet de l'année 2025 se retrouve sur le site Internet du CAT.

Suite à sa demande d'accès au quai, le club prévoit ouvrir ses portes et démarrer ses activités le samedi 12 avril 2025. Les membres pourront ramer les samedis et dimanches de 9h à 11h.

La présidente donne les dates de certaines activités nautiques prévues au cours des prochaines semaines. Il y aura une régate sur rivière à Sherbrooke le dimanche 8 juin. Charlie Houle est le champion défendant du Beach Sprint qui aura lieu au Lac des Deux-Montagnes. Il y aura aussi des courses à Alma et à Laval. Les dates de ces activités se retrouvent sur le site du CAT.

10. ÉLECTIONS

Le club n'a reçu aucun formulaire de mise en candidature pour les trois postes à combler :

- Vice-présidente (mandat de 2 ans)
- Trésorier (mandat de 2 ans)
- Administrateur/trice (mandat de 2 ans)

La vice-présidente en poste ne souhaite pas renouveler son mandat. Charlie Houle, actuel directeur des communications et du marketing, accepte de combler le poste de vice-président, en plus de ses fonctions actuelles. Il est nommé à l'unanimité.

Pierre-André Tailefer, trésorier, souhaite renouveler son mandat pour deux nouvelles années. Il est donc reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

Le poste d'administrateur ne sera pas comblé. Le conseil d'administration sera composé de cinq personnes pour la prochaine année.

11. POINTS DES MEMBRES

On demande à la présidente quelles sont les activités du club durant l'hiver. Celle-ci dit qu'il n'y a pas d'activités officielles, et que les membres s'entraînent sur leur propre temps.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

La présidente remercie tous les participants pour leur présence et demande une proposition pour clore l'assemblée annuelle.

PROPOSITION NO. AA25-03-13/09

Il est dûment proposé par Édouard Bertrand, appuyé de Allyson Mulé et unanimement résolu de clore l'assemblée annuelle.

L'assemblée annuelle se termine à 19h54.

X

Hélène Maurais
Secrétaire du Conseil d'administration

Après la clôture de l'assemblée annuelle, une discussion informelle s'est poursuivie, la présidente souhaitant souligner l'apport de certains membres au cours de la saison 2024. Charlie Houle fait la lecture des prix à remettre et des récompenses « sucrées » sont distribuées aux récipiendaires.

1. Rameur ayant ramé le plus de kilomètres : Sébastien Houle
2. Équipage de l'année (celui qui a parcouru le plus de kilomètres ensemble) : Karine Legault et Stephen Love
3. Prix Bob le bricoleur : Stephen Love, qui a gentiment réparé les racks de rames
4. Novice de l'année : Thomas Bazin, qui a réalisé sa première sortie en skiff et, qui, dès sa troisième sortie, a réussi à ramer en skiff sans chavirer — jusqu'à ce qu'on le pousse à faire la gondole !
5. Jeune engagé : Annie Pier Martineau, pour le logo du club qu'elle a élaboré dans le cadre de son projet d'intégration à l'école
6. Prix pour les membres de longue date : (Pour souligner certains membres qui rament depuis très longtemps au club et dont nous sommes heureux qu'ils soient toujours parmi nous) : Sébastien Houle, Charlie Houle, Karine Legault, Catherine Lehoux-Dubois